Droit et handicap : mesures de protection des majeurs

DROITS, RESPONSABILITÉ, BIENTRAITANCE ET ÉTHIQUE

Ref : ECTRE02G

Compétences visées

Comprendre les principes du droit des adultes vulnérables pour adapter ses pratiques professionnelles.

Objectifs et contenus

Appréhender les droits des personnes handicapées

- Les droits généraux.
- Le rapport Devandas d'Aguilar 2017 : capacité juridique, privation de liberté et traitement sans consentement.
- La liberté d'aller et venir.
- Le consentement et refus de soins, quelle gestion ?
- La liberté et la sécurité.
- Le droit à l'intimité.

Connaître et comprendre les droits spécifiques qui s'appliquent aux adultes vulnérables

- Les mesures de protection des majeurs :
  - le demandeur d'une mesure, dans quelle situation,
  - la notion de signalement : qui signale et comment,
  - le pouvoir du juge des tutelles, les recours.
- Le récapitulatif des mesures et de leurs effets :
  - les MASP et les MAJ,
  - la sauvegarde de justice, médicale,
  - l'habilitation familiale,
  - le mandat de protection future,
  - la curatelle : simple, renforcée, aménagée,
  - les différents types de tutelles,
  - les actes strictement personnels.
- Le passage de la loi de 2007 à l'étude 2019 de la GESTO, « Une fabrication sociale : la protection juridique ».

Méthodes

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Analyse de situation.

Personnes concernées

Professionnel de santé travaillant auprès d'adultes en situation de handicap, de vulnérabilité.

Valeur ajoutée

Cette formation travaille en parallèle des connaissances sur les droits des personnes vulnérables et une réflexion sur leurs capacités juridiques qui sont toujours à préserver. En alternance le formateur s'appuie sur des cas pratiques permettant ainsi l'appropriation des principes des droits des personnes vulnérables.

Pré-requis

Aucun

Mise à jour le : **19/02/2024**